

Nouveauté 6.12 :

*Vous disposez du choix entre Google et Open AI pour l'OCR des panneaux !!
Ces 2 services sont maintenant améliorés et permettent la reconnaissance de
panneaux hors caractères d'imprimerie.*

Informations générales

L'application vous propose 2 choix :

1

1 constat par visite

The screenshot shows the 'Informations générales' section of the 'Constat d'affichage' form. A green box highlights the toggle switch for 'Un seul constat pour toutes les visites', which is currently set to 'Non'. Below this, there is a 'Numéro de passage' field with a dropdown menu showing options 1 through 6. The 'Tarification' section is visible below, showing a total of 9,20 EUR TTC.

Dans ce cas vous devrez identifier votre numéro de passage

2

1 seul constat pour toutes les visites

The screenshot shows the 'Informations générales' section of the 'Constat d'affichage' form. A green box highlights the toggle switch for 'Un seul constat pour toutes les visites', which is currently set to 'Oui'. To the right of this, there is a table for 'Tar passage' with columns for 'Date' and 'Heure', and rows for '1er passage' through '6ème passage'. The 'Tarification' section is visible below, showing a total of 9,20 EUR TTC.

Dans ce cas vous devrez dater vos passages

Photos communes

Photos communes

Constat d'affichage

A vérifier

Suivi

Préparation

Informations générales

Coordonnées du requérant

Localisation du constat

Intervenants

Description

+ Panneau

Photos communes

Panneau n°1

Finalisation

Remarque générale et annexes

Signature

Mise en page

Fermer

Afficher

Plus

Ajouter les photos communes à l'ensemble des panneaux. Les sections non renseignées ne figureront pas sur le constat.

Photos de la rue:

Cliquez ici pour saisir votre texte

Depuis la rue, je constate la présence d'un panneau.

Presse-papier

Copier

Thèmes

+



Cliquez sur la photo pour y ajouter un commentaire ou des annotations ou sur '...Plus' pour ajouter une géo-localisation.

Photos d'ensemble:

Cliquez ici pour saisir votre texte

Je prends en photo l'ensemble du site.

Presse-papier

Copier

Thèmes

+



Cliquez sur la photo pour y ajouter un commentaire ou des annotations ou sur '...Plus' pour ajouter une géo-localisation.

Suivant

S'il y a plusieurs panneaux d'affichage à constater, cette partie vous permet d'identifier vos différents panneaux dans une vue de la rue et d'ensemble.

*Depuis la 6.7 :
Vous pouvez désormais saisir un
texte*

Section Panneau n°x

Sélectionnez un modèle (un panneau standard est disponible par défaut)

En cliquant sur **Sélectionner**, vous pouvez visualiser votre modèle avant de cliquer sur **Utiliser selection**



Nom du panneau Modèles de panneaux

Bénéficiaire (si différent du requérant)

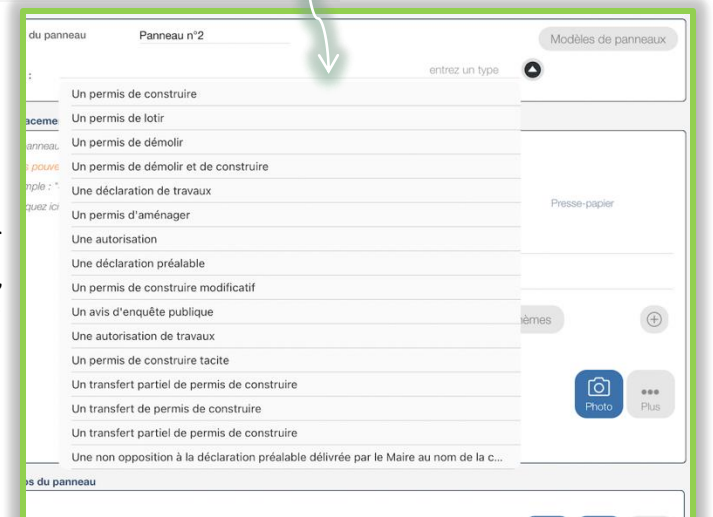
Type : ▼

Saisir le nom du bénéficiaire ici seulement s'il est différent du requérant déjà présent dans la section « Intervenants »

Depuis la 6.7 :

Si un nom est saisi sur cette ligne, il sera automatiquement repris sur le tableau du panneau plus bas.

Sélectionnez un type (si vous souhaitez modifier le texte ou ajouter un type, positionnez votre doigt sur le texte)



Emplacements du panneau



Attachez la photo et précisez :

Emplacements du panneau

Le panneau est présent à un seul endroit Non Oui

Cas échéant, les décrire.

Exemple : "Sur la clôture". L'application rédigera : "Sur la clôture est affiché un panneau ..."

Cliquez ici pour saisir votre texte

Presse-papier

Non Oui

Non Oui

Le panneau se trouve à **un seul endroit**,
Saisissez le texte :

Texte Texte + Presse Papier

Sur la clôture

l'application rédigera la suite :

Panneau n°1

Sur la clôture est affiché un panneau rectangulaire de 80 centimètres de large et 80 centimètres de haut, lequel est visé

Le panneau se trouve à **plusieurs endroits**,
Saisissez le texte :

Texte Texte + Presse Papier

Sur la clôture
Sur le mur

l'application rédigera la suite :

Panneau n°1

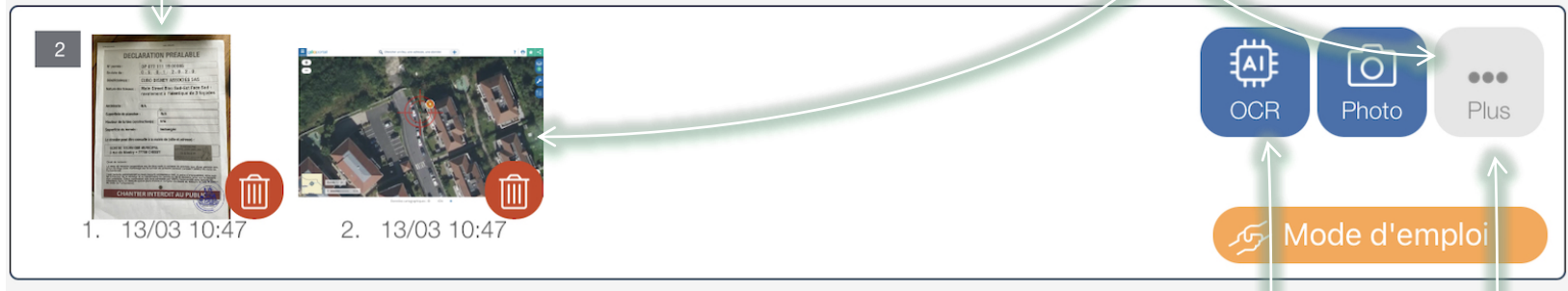
Sur la clôture et sur le mur est affiché un panneau rectangulaire de 80 centimètres de large et 80 centimètres de haut, lequel est visé

Photos du panneau

Réalisez une photo de votre panneau

Vous pouvez également ajouter copie d'écran de GéoPortail. Utilisez la cible pour déterminer l'emplacement exacte du panneau. Pour cela, cliquez sur ...Plus > GéoPortail

Photos du panneau



OCR : Reconnaissance de caractères sur les panneaux d'affichage

L'application permet de reconnaître automatiquement les textes des panneaux d'affichage.

Vous avez 2 possibilités pour la reconnaissance de caractères :

- 1 Soit en scannant directement le panneau (sur place)
- 2 Soit en utilisant la photo du panneau (...Plus > OCR)



Avertissements OCR :

- Cette fonctionnalité fait appel aux services de Google ou Open AI, la photo est donc transmise sur leurs serveurs pour être analysée.
- Nécessite une connexion internet

Photos du panneau – Mode d'emploi OCR

1 Scan du panneau (sur place) :

1. Une fois que vous avez cliqué sur « OCR », positionnez votre tablette en mode portrait (les boutons de prise de vue se positionnent à droite de l'écran)
2. Sélectionnez le mode « Manuel » pour désactiver la prise automatique de la photo
3. Cadrez sur le panneau, puis cliquez sur le bouton de prise de vue (cercle blanc)
4. Sélectionnez ensuite « Enregistrer »
5. Choisissez le Service (Google ou Open AI) et l'écran d'OCR se lance



Open AI :

Le coût sera décompté de votre compte Open AI

2 Depuis la photo du panneau :

1. Cliquez sur ...Plus > OCR
2. Choisissez le Service (Google ou Open AI) et l'écran d'OCR se lance avec votre photo de panneau présélectionnée (cadre rouge)

Ecran OCR (valable pour les 2 méthodes) :

1. Cliquez sur le cadre contenant le n° de permis, ensuite sur « Utiliser comme n° de permis », puis sur « Enregistrer »
2. Sélectionnez « Enregistrer » en bas à gauche une fois terminé

Fonctionnalités :

- Pour corriger un texte, sélectionnez le cadre du texte en question pour le modifier
- Pour ne pas afficher un texte, sélectionnez-le puis cliquez sur le bouton « Caché »
- Pour revoir la taille des textes, utilisez les boutons sur la gauche pour l'appliquer sur tous les textes ou sélectionnez un texte puis pour; agrandir ou réduire la hauteur ou la largeur.
- Pour afficher les voies de recours « océrisées » sur votre document, activez le bouton « Voies de recours océrisées »
- Si le résultat n'est pas concluant, sélectionnez le bouton « Supprimer résultats Ocr »
- Pour apporter des modifications, sélectionnez le bouton « Modifier résultats Ocr »

Avec Open AI, 2 options complémentaires à votre disposition :

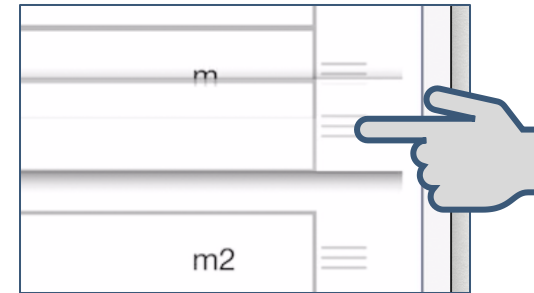
- Déplacer des lignes grâce aux 3 traits de la ligne (à droite)
- Modifier la largeur des colonnes avec les doubles flèches (en haut)

Ce mode d'emploi est également accessible depuis la section « Photos du panneau ».

Travaux et relevés (si vous n'utilisez pas l'OCR)

Travaux et relevés	
Numéro de permis :	
Date de délivrance du permis :	
Bénéficiaire :	Mme Caron Helene
Nature des travaux :	
Superficie du plancher :	m2
Hauteur de la construction :	m
Superficie des bâtiments à démolir :	m2
Superficie du terrain :	m2
Architecte :	
Nombre de lots :	

L'ordre des relevés est modifiable, sélectionnez avec votre doigt les 3 traits et déplacez le relevé.



Positionnez votre doigt sur l'intitulé si vous souhaitez le modifier.

Panneau n° 1

Saisir les nouvelles informations décrivant la ligne du panneau

Intitulé:

Valeur:

Annuler Enregistrer



Astuce

Vous avez modifié les intitulés, et souhaitez conserver ce panneau comme un modèle, cliquez sur : [Enregistrer comme modèle](#)



La saisie du numéro de permis est obligatoire.

Travaux et relevés – Précisions

Cliquez sur une ligne pour en modifier/saisir le contenu et utilisez les poignées présentes à droite afin de la déplacer. 3 lignes vides sont disponibles pour ajouter des rubriques. Seules les lignes valorisées seront présentées dans le constat.

Panneau situé sur une voie

publique | privée | /

Panneau de dimensions supérieures ou égales à 80x80 :

OUI | NON | /

Panneau VISIBLE de la voie publique :

OUI | NON | /

Hauteur (en cm) | Largeur (en cm)

Panneau VISIBLE depuis un espace ouvert au public :

OUI | NON | /

Panneau LISIBLE :

OUI | NON | /

Chantier interdit au public :

OUI | NON | /

Affichage de l'arrêté en mairie vérifié :

OUI | NON | /

Type de panneau affiché

OUI | NON | /

Arrêté affiché sur le panneau

OUI | NON

Autocollant apposé sur le panneau

OUI | NON

Chaque précision sélectionnée
génèrera une phrase sur le constat.

Cette option n'est pas
disponible avec l'OCR.

Depuis la 6.7 : il est désormais possible de signaler l'apposition d'un autocollant : « 'appose sur le panneau reproduit ci-dessus, un autocollant officiel attestant du constat d'affichage réalisé par mes soins.»

Nouveauté 6.10 : La phrase générée par l'application s'adaptera après le 1er passage : « Un autocollant officiel attestant du constat d'affichage est présent. »



Si aucun choix n'est sélectionné sur "Panneau situé sur une voie", "Panneau VISIBLE de la voie publique", "Panneau VISIBLE depuis un espace ouvert au public", "Panneau LISIBLE", "Panneau de dimensions supérieures ou égales à 80x80" et "Chantier interdit au public", l'affichage ne pourra être réalisé et un message d'alerte apparaîtra.

Voies de recours / Notes sur le panneau / Photos en mairie

Panneau n°1

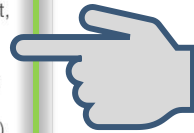
Voies de recours :

Cliquez ici pour saisir votre texte

Le droit de recours: le délai de recours contentieux est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de deux mois d'affichage sur le terrain du présent panneau (article R.600-2 du code de l'urbanisme). Tout recours administratif ou tout recours contentieux doit, à peine d'irrecevabilité, être notifié à l'auteur de la décision et au bénéficiaire du permis ou de la décision prise sur la déclaration préalable. Cette notification doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours francs à compter du dépôt du recours (article R.600- 1 du code de l'urbanisme).

Presses-papiers

Copier Thèmes +



Positionnez votre doigt sur le texte si vous souhaitez le modifier.



Si les voies de recours occlusées ont été sélectionnées, celles-ci ne s'afficheront pas sur le document.

Notes sur le panneau:

Cliquez ici pour saisir votre texte

Presses-papiers

Depuis la 6.7 :
il est désormais possible d'ajouter des notes sur le panneau

Thèmes +



Si tous les passages sont sur le même constat, n'oubliez pas de préciser la date de vos notes.

Photos en mairie

Photo Plus

Permet de compléter votre passage en mairie avec des photos. Si cet encart reste vide, rien ne sera généré sur le document.

En fin de Constat

1. Affichez votre constat
2. Vérifiez le contenu
3. Sélectionnez « Fermer »
4. Synchronisez pour retrouver votre constat d'affichage sur l'Espace Client



Astuce : *Dupliquez le constat du 1^{er} passage*

Vous avez fait le choix de faire un constat par passage, alors voici l'astuce en détails :

1. Depuis le Menu « Rechercher un document », retrouvez votre constat du 1^{er} passage
2. Cliquez sur « Dupliquer ».
3. Depuis le document dupliqué, sélectionnez le passage n°2 dans la section « Informations générales » :

Numéro de passage :

1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---

 Astuce : *Dupliquez un panneau*

Lors de l'ajout d'un panneau, 2 choix se proposent à vous :



1 : Ajouter une copie du 1^{er} panneau

2 : Ajouter un nouveau panneau



Astuce : Ajoutez la date des précédents passages

Lors du second passage, cliquez sur cette option d'affichage :

Référence du document	Date	Heure
NO 2	22/10/2021	11:50

Un seul constat pour toutes les visites
Non Oui

Numéro de passage : 1 2 3 4 5 6

Afficher la date des précédents passages
Non Oui

Lors de l'affichage de votre document, une phrase est rédigée automatiquement avec la date de votre passage précédent :

JE ME SUIS RENDU CE JOUR,

Sans prévenir au préalable le requérant, cet affichage ayant déjà fait l'objet d'une visite

- Un premier passage a été dressé le vendredi dix septembre deux mille vingt et un à treize heures et quarante minutes



Astuce : Ajoutez le numéro de passage au-dessus des photos

Vous êtes dans le choix :

Un seul constat pour toutes les visites

Non



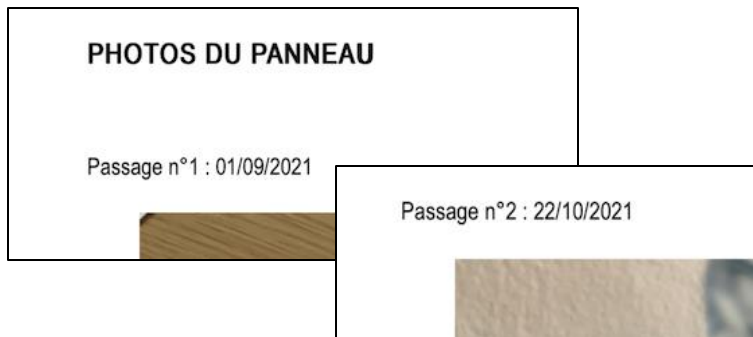
Oui

Sélectionnez l'option du menu de mise en page lors de votre second passage :

Insertion du numéro de passage Non Oui

Aucune mention PREMIERE EXPEDITION SECONDE EXPEDITION EXPEDITION ORIGINAL

Lors de l'affichage de votre document vous obtiendrez, au-dessus de la photo de votre panneau, la date du passage :



Depuis la 6.7 :

Numéro et date de passage également spécifiés sur les "Photos communes"

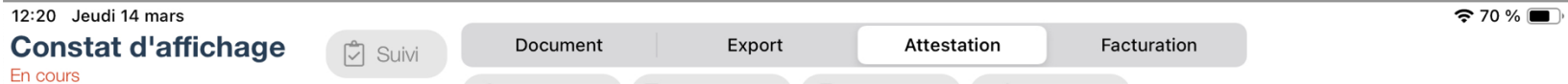


Assurez-vous que les dates des photos correspondent aux dates des passages (sinon elles n'apparaîtront pas !!)

Attestation de passage

Vous avez la possibilité de générer une attestation de passage depuis votre constat d'affichage. Pour cela :

1. Affichez votre constat d'affichage
2. Sélectionnez « Attestation » en haut de votre écran



3. *Depuis la 6.7 : Une fenêtre s'ouvre pour choisir si vous souhaitez signer ou non votre attestation. Si vous décidez de signer, la fenêtre de signature apparaît.*
4. Si vous n'avez qu'un seul constat pour tous les passages, l'application vous demande de choisir la date de passage pour laquelle vous souhaitez générer l'attestation.
5. L'attestation se génère avec les informations de votre passage (avec ou sans signature selon votre choix).
6. *Depuis la 6.7 : Après synchronisation, vous retrouverez votre attestation sur votre Espace Client.*



Seule la dernière attestation générée sera présente sur votre Espace Client.